

# Les Essentiels

## SULFATE D'AMMONIUM

---

**Activateur de fermentation, source d'azote ammoniacal pour les levures**

### CARACTERISTIQUES

---

Le **SULFATE D'AMMONIUM** apporte aux moûts de l'azote ammoniacal, nutriment indispensable à la levure. Le cation ammonium  $\text{NH}_4^+$  est la forme d'azote minéral la plus directement assimilable par la levure. Le moût renferme naturellement de l'azote assimilable cependant, en cas de surmaturation ou d'attaques de Botrytis, sa concentration peut devenir insuffisante et engendrer des difficultés fermentaires.

### PROPRIETES ŒNOLOGIQUES

---

Un ajout de 100 mg de **SULFATE D'AMMONIUM** apporte au moût environ 27 mg d'azote ammoniacal. Cette source d'azote permet un départ rapide en fermentation lorsque le moût est carencé, et prévient les difficultés fermentaires.

### DOSE D'EMPLOI

---

Doses d'emploi usuelles : 10 à 20 g/hL.

Dose maximale légale : 100 g/hL (règlement européen du 1 août 2003).

### MODE D'EMPLOI

---

Diluer dans du moût. Ajouter au départ de la fermentation, lors du levurage. Effectuer un remontage pour homogénéiser.

#### **Précaution d'utilisation :**

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.

Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

### INGREDIENTS

---

Sulfate d'ammonium (E517)

### CONDITIONNEMENT

---

Conditionné en 1, 5 et 25 kg.

### CONSERVATION

---

Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur.

Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

A utiliser de préférence avant la DLUO inscrite sur l'emballage.

*Les informations figurant ci – dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.*